

Informations semestrielles consolidées de l'exercice 2023/24

Le chiffre d'affaires augmente de 16,0%
La part de marché croît à 32,1%
Le résultat d'exploitation et le résultat net augmentent substantiellement

Hal, le 12 décembre 2023

Lignes directrices⁽¹⁾

Le premier semestre de l'exercice 2023/24 a été marqué par un contexte macroéconomique riche en défis et incertain ainsi que par un marché du détail belge compétitif. En tant que distributeur et leader du marché en Belgique, Colruyt Group continue à jouer activement son rôle social en veillant à ce que les clients bénéficient d'une offre de qualité et à prix abordable dans ses magasins et en ligne, et ce, de la manière la plus durable possible. Nos clients l'apprécient et cela se traduit par une augmentation de la part de marché en Belgique (Colruyt Meilleurs Prix, Okay et Spar) de plus de 100 points de base pour atteindre 32,1%.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 16,0% pour atteindre près de EUR 5,5 milliards. Cette augmentation est due principalement à l'inflation alimentaire, à la hausse de la part de marché en Belgique et à la consolidation intégrale de Newpharma. Hors Newpharma, le chiffre d'affaires a progressé de 13,5%. Grâce notamment à la normalisation de la différence entre l'inflation des prix de vente et l'inflation des coûts, la marge de bénéfice brut a progressé pour atteindre 29,5%. Dans ce cadre, Colruyt Meilleurs Prix poursuit sa stratégie des meilleurs prix de manière cohérente.

Les coûts opérationnels ont augmenté principalement en raison de la hausse des avantages du personnel (influencés, entre autres, par le système d'indexation automatique des salaires en Belgique), de l'inflation accrue d'autres coûts opérationnels et de la consolidation intégrale de Newpharma. Cette hausse est compensée en partie par la diminution des coûts énergétiques. Le groupe est parvenu à limiter en partie l'augmentation des coûts opérationnels grâce à l'attention accrue accordée aux processus, à la maîtrise des coûts et à l'efficacité.

Le premier semestre de l'exercice 2023/24 a été marqué par des effets uniques :

- La plus-value de EUR 689 millions réalisée par Colruyt Group sur la vente de Parkwind à JERA par Virya Energy. Dans ce cadre, il y a également eu un effet positif unique de EUR 19 millions à la suite de l'arrêt des amortissements sur les actifs de Parkwind (tous deux présentés en tant que quote-part dans le résultat des participations).
- La plus-value de EUR 8 millions réalisée sur la vente de DATS 24 à Virya Energy (présentée dans le résultat de la période des activités non poursuivies).
- Le coût de restructuration de Dreamland d'un montant de EUR 6 millions (présenté dans le résultat de la période des activités non poursuivies).
- Une perte de valeur limitée d'un montant de EUR 3 millions dans le cadre de la vente de 75% de Dreamland à Toychamp (la vente a été finalisée début octobre 2023) (présentée dans le résultat de la période des activités non poursuivies).

Par conséquent, abstraction faite des effets uniques précités, le résultat d'exploitation, le résultat net des activités poursuivies et le résultat net total ont augmenté respectivement à EUR 246 millions (4,5% du chiffre d'affaires), EUR 191 millions (3,5% du chiffre d'affaires) et EUR 189 millions (3,5% du chiffre d'affaires) au premier semestre 2023/24.

Les investissements de Colruyt Group s'élevaient à EUR 206 millions au premier semestre 2023/24 (3,8% du chiffre d'affaires) et concernaient principalement la construction de nouveaux magasins et la rénovation de magasins existants, l'expansion de la capacité logistique en Belgique et en France, l'innovation, les programmes de transformation numérique et l'efficacité énergétique.

(1) Les lignes directrices ont été établies sur la base du compte de résultats consolidé présentant la SA DATS 24 (« DATS 24 ») et la SA Dreamland (« Dreamland ») comme des activités non poursuivies.

Stefan Goethaert, CEO : « En cette période incertaine et riche en défis, nous sommes parvenus à améliorer nos résultats en appliquant de manière cohérente notre stratégie à long terme. Nous avons fourni des efforts supplémentaires afin de limiter au maximum l'augmentation des coûts opérationnels en période d'inflation. En tant que groupe, nous continuons à remplir notre rôle sociétal dans tous nos domaines d'expertise et voulons continuer à jouer un rôle significatif tout au long de la vie de nos clients. Nous veillons toujours à leur portefeuille, Colruyt Meilleurs Prix continuant à appliquer de manière cohérente sa stratégie des meilleurs prix. Je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs, des clients, des fournisseurs et des partenaires qui rendent cela possible. Le respect mutuel et la collaboration constructive nous permettent de faire une différence positive et de créer une valeur ajoutée durable. »

I. Rapport de gestion

A. Compte de résultats consolidé⁽²⁾

(en millions EUR)	01/04/2023 - 30/09/2023	01/04/2022 - 30/09/2022	Évolution
Chiffre d'affaires	5.482	4.725	+16,0%
Bénéfice brut	1.617	1.323	+22,2%
% du chiffre d'affaires	29,5%	28,0%	
Cash-flow d'exploitation (EBITDA)	450	291	+54,5%
% du chiffre d'affaires	8,2%	6,2%	
Résultat d'exploitation (EBIT)	246	108	+128,1%
% du chiffre d'affaires	4,5%	2,3%	
Bénéfice avant impôts	956	101	+848,5%
Bénéfice avant impôts, hors effets uniques⁽³⁾	248	101	+146,1%
% du chiffre d'affaires	4,5%	2,1%	
Bénéfice de la période des activités poursuivies	899	81	+1.012,9%
Bénéfice de la période des activités poursuivies, hors effets uniques⁽³⁾	191	81	+136,2%
% du chiffre d'affaires	3,5%	1,7%	
Résultat de la période des activités non poursuivies	-2	8	-123,9%
Bénéfice de la période	897	89	+908,9%
Bénéfice de la période, hors effets uniques⁽³⁾	189	89	+113,1%
% du chiffre d'affaires	3,5%	1,9%	
Bénéfice par action (en EUR)⁽⁴⁾	7,07	0,69	+923,5%
Des activités poursuivies	7,09	0,63	+1.029,0%
Des activités non poursuivies	-0,02	0,06	-124,2%
Bénéfice par action, hors effets uniques (en EUR)⁽³⁾⁽⁴⁾	1,49	0,69	+116,3%
Des activités poursuivies	1,51	0,63	+139,7%
Des activités non poursuivies	-0,01	0,06	-116,8%

- (2) Dans le compte de résultats consolidé, DATS 24 et Dreamland sont présentés comme des activités non poursuivies à la fois au premier semestre 2023/24 et au premier semestre 2022/23. Au premier semestre 2023/24, le résultat de DATS 24 est comptabilisé en tant qu'activité non poursuivie pendant deux mois, le résultat de Dreamland pendant six mois. Au premier semestre 2022/23, les résultats de DATS 24 et de Dreamland sont comptabilisés en tant qu'activités non poursuivies pendant six mois.
- (3) Afin de pouvoir mieux comparer les chiffres entre les deux périodes, certaines lignes sont présentées hors effets uniques. Pour un aperçu des effets uniques au premier semestre 2023/24, veuillez vous référer aux « lignes directrices » précitées.
- (4) Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation était de 126.833.315 au premier semestre de l'exercice 2023/24, contre 128.650.249 au premier semestre de l'exercice 2022/23.

Le **chiffre d'affaires** de Colruyt Group a augmenté de 16,0% pour atteindre presque EUR 5,5 milliards au cours du premier semestre de l'exercice 2023/24. Le chiffre d'affaires a été influencé positivement principalement par l'inflation alimentaire, la hausse de la part de marché en Belgique et la consolidation intégrale de Newpharma. Abstraction faite de Newpharma, le chiffre d'affaires de Colruyt Group a augmenté de 13,5 %.

La part de marché en Belgique de Colruyt Group (Colruyt Meilleurs Prix, Okay et Spar) a augmenté à 32,1% au premier semestre de l'exercice 2023/24 (30,9% au premier semestre 2022/23).

La hausse du bénéfice brut est principalement due à l'augmentation du chiffre d'affaires ainsi qu'à l'augmentation de la **marge de bénéfice brut** à 29,5% du chiffre d'affaires. La hausse de la marge s'explique principalement par la normalisation de la différence entre l'inflation des prix de vente et l'inflation des coûts après que cette dernière a été supérieure à l'inflation des prix de vente pendant plus d'un an. Cette situation normalisée est importante pour pouvoir continuer à investir, entre autres, dans les promotions, les meilleurs prix, mais aussi dans l'expansion, la durabilité, la numérisation, etc. L'augmentation du bénéfice brut découlant de la hausse de la marge ne compense pas suffisamment l'augmentation des avantages du personnel (influencés par le système d'indexation automatique des salaires en Belgique).

Le marché du détail belge reste très concurrentiel. Colruyt Group constate que la pression sur les prix et les promotions sur le marché du détail belge s'accroît depuis la fin de cet été. En tant que distributeur et leader du marché, Colruyt Group continue à jouer son rôle sociétal, les clients pouvant compter sur le groupe dans le cadre du suivi de leur budget ménager.

Les coûts opérationnels nets ont augmenté de EUR 135 millions, mais ont diminué de 21,8% à 21,3% du chiffre d'affaires. Les coûts opérationnels ont augmenté principalement en raison de la hausse des avantages du personnel (influencés, entre autres, par le système d'indexation automatique des salaires en Belgique), de l'inflation accrue d'autres coûts opérationnels et de la consolidation intégrale de Newpharma. Cette hausse est compensée en partie par la diminution des coûts énergétiques. Colruyt Group accorde une attention maximale à la gestion des coûts et à l'amélioration de la productivité. Le groupe est parvenu à limiter en partie l'augmentation des coûts opérationnels grâce à l'attention accrue accordée aux processus, à la maîtrise des coûts et à l'efficacité. Par ailleurs, le groupe reste concentré sur le long terme et poursuit de manière ciblée ses investissements dans la durabilité et l'efficacité, la transformation numérique et l'innovation, le personnel et les produits de marque maison de qualité.

Le **cash-flow d'exploitation (EBITDA)** a augmenté de 54,5% pour atteindre EUR 450 millions et représenter 8,2% du chiffre d'affaires (6,2% au premier semestre 2022/23).

Les amortissements et pertes de valeur ont enregistré une hausse de EUR 20 millions. Les amortissements ont augmenté de EUR 11 millions, principalement en raison de la consolidation intégrale de Newpharma et des investissements continus dans les magasins, les centres de distribution et de production ainsi que les programmes de transformation.

Les pertes de valeur ont augmenté de EUR 10 millions pour atteindre EUR 14 millions, principalement à la suite d'une perte de valeur de EUR 6 millions sur les programmes de transformation et de pertes de valeur sur certaines immobilisations corporelles.

Le **résultat d'exploitation (EBIT)** était de EUR 246 millions ou 4,5% du chiffre d'affaires au premier semestre 2023/24 (2,3% au premier semestre 2022/23).

Le résultat financier net a diminué de EUR 11 millions pour atteindre EUR -12 millions. La diminution du résultat financier net est principalement due à une augmentation des charges financières à la suite de la hausse des taux d'intérêt.

La quote-part dans le résultat des participations s'élevait à EUR 722 millions. Elle comprend principalement la plus-value réalisée sur la vente de Parkwind par Virya Energy à JERA (EUR 689 millions), un effet positif unique sur les amortissements de Parkwind à la suite de la vente (EUR 19 millions) et un résultat positif de Virya Energy au premier semestre (EUR 17 millions).

Le taux d'imposition effectif sur le bénéfice avant impôts, hors quote-part dans le résultat des participations, s'élevait à 24,4%.

Le **bénéfice de la période des activités poursuivies** s'élevait à EUR 899 millions (16,4% du chiffre d'affaires). Hors effets uniques, le bénéfice de la période des activités poursuivies s'élevait à EUR 191 millions, soit 3,5% du chiffre d'affaires, une hausse de 136,2% par rapport à 2022/23 (EUR 81 millions ou 1,7% du chiffre d'affaires).

Au premier semestre 2023/24, le **résultat de la période des activités non poursuivies** s'élevait à EUR -2 millions et se composait de ce qui suit :

- Le résultat de DATS 24 pour un montant de EUR 7 millions (pour une période de deux mois).
- Le résultat de Dreamland pour un montant de EUR -14 millions (pour une période de six mois et incluant un coût de restructuration de EUR 6 millions).
- La plus-value réalisée sur la vente de DATS 24 pour un montant de EUR 8 millions.
- Une moins-value attendue sur la vente de Dreamland pour un montant de EUR 3 millions.

Au premier semestre 2022/23, le résultat de la période des activités non poursuivies s'élevait à EUR 8 millions et se composait de ce qui suit :

- Le résultat de DATS 24 pour un montant de EUR 20 millions (pour une période de six mois).
- Le résultat de Dreamland pour un montant de EUR -12 millions (pour une période de six mois).

Les évolutions précitées ont donné lieu à un **bénéfice** de EUR 897 millions pour la période. Hors effets uniques, le bénéfice de la période s'élevait à EUR 189 millions, soit 3,5% du chiffre d'affaires (contre EUR 89 millions ou 1,9% du chiffre d'affaires).

B. Informations par secteur d'activité

1. Commerce de détail (retail)

Le chiffre d'affaires du secteur du commerce de détail (hors Dreamland au cours de la période actuelle et de la période précédente) a augmenté de 15,9% pour atteindre EUR 4.799 millions. Abstraction faite de Newpharma, le chiffre d'affaires du commerce de détail a augmenté de 13,0%. Les activités de détail représentaient 87,5% du chiffre d'affaires consolidé au premier semestre 2023/24.

Dans un environnement de marché compétitif, le **chiffre d'affaires du commerce de détail alimentaire** a augmenté de 13,5%. Cette augmentation découle principalement de l'inflation alimentaire et de la hausse de la part de marché, compensée en partie par les baisses de volume dans les magasins d'alimentation.

Le chiffre d'affaires de Colruyt Meilleurs Prix en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg a augmenté de 14,3% pour les raisons précitées. Colruyt Meilleurs Prix continue à appliquer de manière cohérente sa stratégie des meilleurs prix et honore au quotidien son engagement à l'égard de ses clients.

Au cours du premier semestre 2023/24, neuf magasins ont été rénovés et un nouveau magasin Colruyt a ouvert ses portes.

Dans le rapport d'été GfK 2023, Colruyt Meilleurs Prix occupait à nouveau la première place.

Cet automne, Colruyt Meilleurs Prix fête son 50^e anniversaire. En 1973, une équipe de quatre collaborateurs était chargée de veiller à ce que Colruyt puisse offrir les meilleurs prix à ses clients. Les relevés de prix manuels ont évolué au fil des ans vers des processus automatisés. Aujourd'hui, l'équipe compte environ 110 collaborateurs. Au total, environ 150.000 prix sont relevés chaque jour (100.000 en ligne et 50.000 hors ligne). Pour comparer tous les prix, le système réalise quelque deux millions de calculs par jour. Même dans le contexte riche en défis de ces dernières années, la promesse de Colruyt reste intacte et le détaillant met tout en œuvre pour protéger le portefeuille des consommateurs. En période de forte inflation alimentaire, Colruyt remplit donc également un rôle sociétal en respectant les autres acteurs de la chaîne.

Okay, Bio-Planet et Cru ont enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires global de 11,9%. Le chiffre d'affaires est influencé par l'inflation des prix, compensée en partie par la baisse des volumes.

En tant que discounter de proximité, Okay continue à mettre l'accent sur les courses, faciles, rapides et bon marché.

Okay et Okay Compact ont ouvert deux nouveaux magasins au cours du premier semestre de l'exercice et ont parallèlement déployé leur nouveau concept dans plusieurs magasins. Un nouveau Okay Direct a ouvert ses portes à Gand en octobre 2023, ciblant un public qui souhaite faire ses achats encore plus rapidement, en dehors des heures d'ouverture classiques et le dimanche.

Dans le rapport d'été GfK 2023, Okay a terminé à la troisième place. Par ailleurs, Okay a été élue meilleure chaîne de magasins de Belgique par « Retailer of the Year », et ceci dans la catégorie Supérettes de proximité, pour la quatrième année consécutive.

Bio-Planet continue à jouer un rôle d'avant-garde en termes de durabilité, en proposant un large éventail de produits biologiques, écologiques et locaux, et d'alimentation saine. Après une année riche en défis au cours de laquelle la crise énergétique et l'inflation ont entraîné une forte contraction du marché bio, ce dernier se redresse petit à petit. Cela a donné lieu à une augmentation du chiffre d'affaires au premier semestre de l'exercice. Deux nouveaux magasins ont également ouvert leurs portes. Bio-Planet a pris différentes mesures pour améliorer sa rentabilité et continue à œuvrer à son efficacité opérationnelle.

Cru compte quatre marchés. La passion des produits savoureux et artisanaux et l'expérience client, combinées au savoir-faire, occupent toujours une place de choix dans les marchés Cru, qui continuent par ailleurs à œuvrer, eux aussi, à leur efficacité opérationnelle.

Le chiffre d'affaires de Colruyt en France (comprenant les activités liées aux carburants de DATS 24 en France) a augmenté de 8,9% au premier semestre. Hors carburants, le chiffre d'affaires de Colruyt en France a augmenté de 14,1%. Le marché français du commerce de détail est confronté à une inflation alimentaire élevée et à des volumes sous pression. Cinq nouveaux magasins ont ouvert leurs portes en France au cours du premier semestre. Colruyt Prix Qualité est un supermarché de proximité bien agencé où les clients trouvent tout ce dont ils ont besoin dans le cadre de leurs courses quotidiennes et hebdomadaires.

Colruyt Group continue d'investir de manière ciblée dans ses activités de commerce de détail en France en ouvrant de nouveaux magasins et en rénovant des magasins existants. La capacité logistique a été doublée ces dernières années. Par exemple, le nouveau centre logistique de Dole a été inauguré en 2023.

Le **chiffre d'affaires du commerce de détail non-food** comprend le chiffre d'affaires de Newpharma, The Fashion Society, Dreambaby, Bike Republic et Jims. Le chiffre d'affaires a augmenté de 64,1% au cours du premier semestre. Cette hausse est principalement due à la consolidation intégrale de Newpharma (depuis octobre 2022). Dreamland est présentée en tant qu'activité non poursuivie à la fois au cours de la période actuelle et de la période précédente.

À la suite de la restructuration chez Dreambaby, cinq magasins ont fermé leurs portes au premier semestre, ce qui a entraîné une baisse du chiffre d'affaires. Dreambaby opère sur un marché riche en défis. Et ces défis sont accentués par l'environnement macroéconomique actuel. Dreambaby continue à œuvrer à son efficacité opérationnelle. Par ailleurs, il est œuvré à la rentabilité de Dreambaby par le biais de différentes mesures et de la restructuration.

Le chiffre d'affaires de Bike Republic, The Fashion Society et Jims a nettement progressé au premier semestre, augmentant respectivement de 16,9%, 7,5% et 32,1%.

Bike Republic est un acteur majeur sur son marché respectif, compte 27 magasins et dispose encore d'un potentiel d'expansion dans les années à venir.

The Fashion Society, le holding qui regroupe les chaînes de vêtements Zeb, PointCarré et The Fashion Store, a élargi son parc de magasins à 131 magasins.

Jims compte 34 centres de fitness, dont 30 en Belgique et 4 au Grand-Duché de Luxembourg. L'augmentation du chiffre d'affaires chez Jims s'explique par l'expansion et la croissance organique.

En octobre 2022, la participation de Colruyt Group dans le spécialiste de la pharmacie en ligne Newpharma est passée de 61% à 100%. Newpharma a été intégralement consolidée de janvier 2023 à septembre 2023 inclus (et donc pour un total de neuf mois) au premier semestre 2023/24. Sur l'ensemble de l'exercice 2023/24, Newpharma sera intégralement consolidée pendant quinze mois par la prolongation de son exercice (de janvier 2023 à mars 2024 inclus). En 2022/23, Newpharma a encore été comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence pendant neuf mois et intégralement consolidée pendant trois mois.

Le secteur du commerce de détail non alimentaire comprend également les activités de Dreamland, qui ont été vendues à 75% à ToyChamp au début du mois d'octobre 2023. Cela signifie que Dreamland a été présentée en tant qu'activité non poursuivie à la fois au premier semestre 2023/24 et au premier semestre 2022/23 (pendant six mois à chaque fois). À partir d'octobre 2023, Dreamland sera comptabilisée à 25 % selon la méthode de mise en équivalence. Dans le cadre de la vente à ToyChamp, une perte de valeur de EUR 3 millions a été comptabilisée au premier semestre 2023/24 (présentée dans le résultat de la période des activités non poursuivies) et une augmentation de capital de EUR 17 millions a eu lieu à la fin du mois de septembre 2023 afin de financer le coût de restructuration et de liquider les soldes impayés avec le groupe.

Colruyt Group investit et innove de manière ciblée dans son **commerce en ligne et ses applications numériques**.

Les ventes en ligne du groupe représentaient 8% du chiffre d'affaires du commerce de détail (hors Dreamland) au premier semestre 2023/24. Le chiffre d'affaires en ligne de Colruyt Group est principalement réalisé par Collect&Go, le service de courses en ligne des magasins Colruyt et Bio-Planet et le leader du marché alimentaire en ligne en Belgique, et par Newpharma.

Parallèlement à son vaste réseau d'enlèvement, Collect&Go propose également un service de livraison à domicile, tant par ses propres collaborateurs à Bruxelles et Anvers et dans leurs environs que par des livreurs particuliers dans les alentours des centres-villes. Ainsi, le service touche déjà plus de la moitié des ménages en Belgique. Le nombre de régions permettant une livraison à domicile sera encore étendu.

Depuis la mi-novembre, les listes d'ingrédients d'un certain nombre de sites web culinaires peuvent également être facilement ajoutées au panier Collect&Go. Tel était déjà le cas pour les recettes Colruyt Meilleurs Prix et Bio-Planet, mais c'est désormais également possible pour les recettes provenant d'autres sites web externes.

Depuis la fin de cet été, les clients peuvent également enlever leur colis-repas de Foodbag (de la SA Smartmat, dans laquelle Colruyt Group détient une participation depuis février 2022) en même temps que leurs courses en ligne dans une centaine de points d'enlèvement Collect&Go. Avec ce service d'enlèvement groupé, le groupe franchit une nouvelle étape dans son offre orientée client sur le marché belge de l'alimentation en ligne.

Au cours des dernières semaines et des derniers mois, de nombreuses fonctionnalités ont été ajoutées à l'app Xtra de Colruyt Group. Les clients peuvent désormais retrouver l'ensemble de l'assortiment Newpharma via l'app Xtra, commander des produits de l'assortiment Colruyt et Bio-Planet et les retirer dans un point d'enlèvement Collect&Go, consulter des recettes, établir différentes listes de courses et les partager avec autrui, etc.

L'innovation et la **durabilité** demeurent le fil conducteur à travers l'ensemble des activités de Colruyt Group.

Smart Technics, le pôle d'**innovation** de Colruyt Group, se concentre sur l'intégration de la robotique dans les centres de distribution et des technologies dans les magasins. Smart Technics a mis au point la « technologie Product Finder » ainsi que l'« easy check-out », qui sont testés par les collaborateurs des magasins Colruyt Meilleurs Prix et déployés plus avant. Colruyt Group fait ainsi un pas en avant vers le magasin du futur en vue d'offrir un meilleur service aux clients et de répartir plus efficacement le temps de travail des collaborateurs.

Colruyt Group est une référence en matière d'entrepreneuriat **durable** et une source d'inspiration sur le plan de la consommation réfléchie. Le groupe y œuvre pas à pas par le biais de nombreux partenariats et initiatives.

L'Éco-score, introduit en mars 2021, gagne en notoriété. Les clients se tournent de plus en plus vers le programme d'épargne, dans le cadre duquel les points qu'ils obtiennent à l'achat de produits alimentaires à l'Éco-score A ou B peuvent être utilisés pour soutenir des projets qui contribuent positivement à l'environnement. Ils contribuent ainsi à la revalorisation de la nature en Belgique.

Le groupe a déjà fait part précédemment de son ambition de parvenir à un transport de marchandises à zéro émission d'ici 2035. Tant pour le transport interne vers et depuis les magasins que pour la livraison des marchandises par les fournisseurs aux centres de distribution. Dans ce cadre, Solucious a mis en service cinq camions frigorifiques entièrement électriques.

Le groupe prend également des mesures en matière de circularité. Bike Republic et Kringwinkel Antwerpen ont décidé d'unir leurs forces pour un projet pilote : des anciens vélos peuvent être déposés dans deux magasins de Bike Republic en échange d'un bon de valeur. Ces anciens vélos sont ensuite remis en état de rouler et vendus par Kringwinkel Antwerpen dans trois de ses établissements.

Durant les années à venir, le groupe continuera à investir dans la durabilisation du patrimoine, notamment en matière de circularité, d'économie d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

2. Commerce de gros et Foodservice

Le chiffre d'affaires du secteur du commerce de gros et foodservice a progressé de 16,8% pour atteindre EUR 669 millions. Ces activités représentaient 12,2% du chiffre d'affaires du groupe au premier semestre 2023/24.

Le chiffre d'affaires du **commerce de gros** a augmenté de 13,6%. Cette évolution s'explique en grande partie par l'inflation alimentaire et la consolidation intégrale de Degrenne Distribution pendant trois mois, compensées en partie par la baisse des volumes. En Belgique, les magasins Spar Colruyt Group se profilent comme des supermarchés de proximité agréables pour les achats du quotidien grâce à un vaste assortiment de produits frais et un service personnalisé.

Colruyt Group continue à miser sur une collaboration étroite à long terme avec les entrepreneurs indépendants et entend poursuivre le développement de son réseau performant d'indépendants en Belgique et en France durant les années à venir.

Le chiffre d'affaires des activités de **foodservice** de Colruyt Group a connu une hausse de 31,7% au cours du premier semestre de l'exercice 2023/24. Le chiffre d'affaires est principalement

réalisé par Solucious, qui livre des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels, tels que les hôpitaux, les PME et l'Horeca, dans toute la Belgique. Solucious se démarque grâce à sa facilité d'utilisation, son vaste assortiment, ses livraisons rapides et fiables et une tarification cohérente et équitable.

Solucious a été élu commerce de gros le plus convivial par la Foodservice Alliance (FSA), un réseau indépendant de connaissances en matière de foodservice. Dans ce cadre, la FSA a mené une enquête auprès des entrepreneurs belges de foodservice sur la relation avec leurs fournisseurs.

3. Autres activités

Le chiffre d'affaires des autres activités s'élevait à EUR 14 millions et concerne principalement le chiffre d'affaires des **solutions d'impression et de gestion documentaire**.

Ce secteur comprend également les activités de DATS 24, qui ont été vendues à Virya Energy au début du mois de juin 2023. Par conséquent, DATS 24 n'est plus intégralement consolidée depuis le 1^{er} juin 2023. Au premier semestre 2023/24 et au premier semestre 2022/23, DATS 24 est présentée en tant qu'activité non poursuivie (respectivement pendant deux et six mois). La plus-value réalisée sur la vente de DATS 24 à Virya Energy s'élevait à EUR 8 millions et a été présentée sur la ligne « résultat de la période des activités non poursuivies ».

Colruyt Group est actionnaire majoritaire de **Virya Energy**, qui est active dans le développement, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance de sources d'énergie durable. L'ambition de Virya Energy est de continuer à investir dans d'autres technologies telles que l'énergie solaire et l'hydrogène, en plus de l'énergie éolienne terrestre, et de s'étendre à de nouvelles activités et à de nouvelles zones géographiques. Cet été, par exemple, Virya Energy a annoncé devenir actionnaire majoritaire de Constant Energy, une plateforme d'énergie solaire en Asie.

En juillet 2023, la vente de Parkwind par Virya Energy a été finalisée au prix d'environ EUR 1,6 milliard (déduction faite des dettes et des coûts de transaction). Il en est résulté une plus-value de EUR 689 millions pour Colruyt Group au premier semestre 2023/24. À la suite de cette transaction, Virya Energy a versé un dividende d'environ EUR 585 millions à Colruyt Group en septembre 2023. Fin 2023, Virya Energy fera également l'objet d'une réduction de capital, qui donnera lieu à une entrée d'environ EUR 165 millions pour Colruyt Group.

Par ailleurs, Colruyt Group étudie la possibilité de vendre une partie de sa participation dans Virya Energy à Korys, la société d'investissement de la famille Colruyt, au cours de l'exercice 2023/24. La participation de Colruyt Group dans Virya Energy passerait de ce fait de 59,94% (au 30 septembre 2023) à environ 30%, et la participation de Korys dans Virya Energy à environ 70%.

Au 30 septembre 2023, la valeur comptable nette de Virya Energy dans les chiffres consolidés de Colruyt Group s'élevait à EUR 546 millions (EUR 466 millions au 31 mars 2023). L'augmentation de la valeur comptable nette s'explique principalement par la plus-value réalisée sur la vente de Parkwind, compensée en partie par les dividendes versés.

C. État consolidé de la situation financière⁽⁵⁾

La valeur comptable nette des **immobilisations corporelles et incorporelles** a augmenté de EUR 90 millions pour atteindre EUR 3.626 millions. Cette hausse est principalement l'effet net des nouveaux investissements (EUR 206 millions), des regroupements d'entreprises et des modifications du périmètre de consolidation (EUR 74 millions, principalement à la suite de l'acquisition de Degrenne Distribution), des amortissements (EUR 189 millions), des pertes de valeur (EUR 14 millions) et du reclassement des immobilisations corporelles et incorporelles de Dreamland en actifs détenus en vue de la vente (EUR 2 millions).

Colruyt Group poursuit de manière ciblée ses investissements dans ses canaux de distribution, sa logistique et ses départements de production, dans des énergies renouvelables et dans des programmes de transformation numériques.

⁽⁵⁾ Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, Dreamland et DATS 24 sont présentées respectivement en tant que « Actifs des activités non poursuivies » et « Passifs des activités non poursuivies » dans l'état consolidé de la situation financière.

Les participations reprises selon la méthode de mise en équivalence ont augmenté de EUR 86 millions, principalement à la suite de la plus-value réalisée par Virya Energy sur la vente de Parkwind, compensée en partie par la distribution d'un dividende.

La **trésorerie et les équivalents de trésorerie** s'élevaient à EUR 849 millions au 30 septembre 2023. La **dette financière nette** (IFRS 16 comprise) s'élevait à EUR 236 millions au 30 septembre 2023 (EUR 997 millions au 31 mars 2023). Hors IFRS 16, il n'y avait pas de dette financière nette au 30 septembre 2023, mais une position de trésorerie nette de EUR 70 millions.

Les **capitaux propres** de Colruyt Group se chiffraient à EUR 3.209 millions au 30 septembre 2023 et représentaient 48,0% du total du bilan.

D. Actions propres

Au premier semestre 2023/24, 1.214.861 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 40,6 millions.

À l'issue de la période (jusqu'au 8 décembre 2023 inclus), 843.914 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 33,4 millions.

Au 8 décembre 2023, Colruyt Group détenait 8.728.148 **actions propres**, soit 6,51% du nombre total d'actions émises. Le Conseil d'administration a proposé de détruire 7.000.000 d'actions propres.

II. Événements postérieurs à la date de clôture

A. Match et Smatch

Le 21 septembre 2023, Colruyt Group a conclu un accord avec Match SA et Profi SA, filiales du groupe Louis Delhaize SA, pour l'acquisition de 28 magasins Match et 29 magasins Smatch en Belgique. Cette transaction est soumise à l'approbation de l'Autorité belge de la concurrence. La finalisation de la transaction, et donc l'intégration dans les chiffres consolidés de Colruyt Group, est attendue au premier trimestre 2024.

B. Dreamland

La vente de 75% des actions de Dreamland à ToyChamp a été finalisée au début du mois d'octobre 2023. Dans le cadre de la vente à ToyChamp, une perte de valeur de EUR 3 millions a été comptabilisée au premier semestre 2023/24 (présentée dans le résultat de la période des activités non poursuivies) et une augmentation de capital de EUR 17 millions a eu lieu à la fin du mois de septembre 2023 afin de financer le coût de restructuration et de liquider les soldes impayés avec le groupe.

Au premier semestre 2023/24, Dreamland a été comptabilisée en tant qu'activité non poursuivie. À partir du second semestre 2023/24, Dreamland ne sera plus intégralement consolidée, mais sera comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence.

C. Dividende intérimaire

Dans le cadre de la plus-value réalisée sur la vente de Parkwind, le Conseil d'administration a décidé le 8 décembre 2023 de verser un dividende intérimaire brut de EUR 1,00 par action. Le dividende intérimaire sera mis en paiement le 22 décembre 2023 (pour de plus amples informations, voir le communiqué de presse séparé).

Par ailleurs, les liquidités découlant de cette plus-value réalisée seront consacrées entre autres, durant les années à venir, à la poursuite de la durabilisation de Colruyt Group (bâtiments durables, transport durable, assortiment durable dans les magasins...).

D. Autres

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

III. Prévisions

Colruyt Group prévoit toujours que le résultat d'exploitation et le résultat net (hors effets uniques, DATS 24 et Dreamland) augmenteront de manière substantielle au cours de l'exercice 2023/24 par rapport à l'exercice précédent (base comparable conforme aux chiffres clés de 2022/23), à savoir une augmentation supérieure à 50-60%. Les augmentations au cours du premier semestre 2023/24 ne sont pas représentatives de l'ensemble de l'exercice, car au second semestre, la base comparable de l'exercice précédent était meilleure que celle du premier semestre. La période de fin d'année est importante pour un distributeur et peut donc encore influencer les attentes susmentionnées.

En tant que distributeur et leader du marché en Belgique, Colruyt Group continuera à jouer activement son rôle social en veillant à ce que les clients bénéficient d'une offre de qualité et à prix abordable dans ses magasins et en ligne. Ce faisant, Colruyt Meilleurs Prix continuera à appliquer de manière cohérente sa stratégie des meilleurs prix, de sorte que les clients puissent compter sur nous dans le cadre du suivi de leur budget.

L'augmentation significative attendue du résultat peut s'expliquer notamment par ce qui suit :

- la hausse de la part de marché en Belgique ;
- la normalisation de la différence entre l'inflation des prix de vente et l'inflation des coûts après que l'inflation des coûts a été supérieure à l'inflation des prix de vente pendant plus d'un an ;
- l'accent accru sur les processus et la maîtrise des coûts opérationnels depuis l'exercice 2022/23.

Le groupe souhaite souligner que le contexte macroéconomique demeure riche en défis et incertain et que la forte compétitivité sur le marché du détail belge se poursuivra et pourrait s'accroître :

- Actuellement, nous constatons que l'évolution de l'inflation des prix de vente par rapport à l'inflation des coûts s'est normalisée après que l'inflation des coûts a été supérieure à l'inflation des prix de vente pendant plus d'un an. Cette situation normalisée est importante pour pouvoir continuer à investir, entre autres, dans les promotions, les meilleurs prix, mais aussi dans l'expansion, la durabilité, la numérisation, etc. Il n'est pas certain que cette dynamique se poursuive sur l'ensemble de l'exercice.
- Colruyt Group trouve que la pression sur les prix et les promotions s'est intensifiée sur le marché du détail belge. Cela pourrait indiquer que la compétitivité va encore s'accroître dans les semaines et les mois à venir.

L'incertitude découlant du contexte macroéconomique et de la compétitivité sur le marché du détail belge peut fortement influencer les prévisions et avoir un impact négatif sur les résultats du groupe.

Le groupe continuera à accorder une attention maximale à la maîtrise de ses coûts opérationnels et à la situation de ses liquidités. L'accent mis en permanence sur l'efficacité et la maîtrise des coûts opérationnels permettra à Colruyt Meilleurs Prix de continuer à tenir sa promesse envers ses clients. Par ailleurs, le groupe restera concentré sur le long terme et poursuivra de manière ciblée ses investissements dans la durabilité et l'efficacité, la transformation numérique et l'innovation, le personnel et les produits de marque maison de qualité.

Par ailleurs, Colruyt Group étudie la possibilité de vendre, au cours de l'exercice 2023/24, une partie de sa participation dans le holding énergétique Virya Energy à Korys, la société d'investissement de la famille Colruyt. La participation de Colruyt Group dans Virya Energy passerait de ce fait de 59,94% (au 30 septembre 2023) à environ 30%, et la participation de Korys dans Virya Energy à environ 70%. Les conséquences financières éventuelles sont encore à l'étude. Dans le cas où cette transaction aurait une incidence sur le résultat, elle serait considérée comme un effet unique.

Par cette nouvelle structure de l'actionnariat, Colruyt Group entend permettre à Virya Energy de poursuivre ses plans de croissance ambitieux. Colruyt Group estime qu'il est important de conserver une participation minoritaire afin, d'une part, de pouvoir contribuer à cette croissance et, d'autre part, de continuer à développer ensemble le savoir-faire et l'expertise en matière de transition énergétique et d'approvisionnement en énergie verts, par exemple dans le cadre de l'ambition zéro émission de son transport de marchandises d'ici 2035.

Le cas échéant, Colruyt Group agira et communiquera plus amplement conformément à la réglementation applicable.

IV. Calendrier financier

- | | |
|---|----------------------------|
| • Réunion d'information pour les analystes financiers | 13/12/2023 (14h00) |
| • Publication des résultats de l'exercice 2023/24 | 11/06/2024 |
| • Réunion d'information pour les analystes financiers | 12/06/2024 (14h00) |
| • Publication du rapport annuel 2023/24 | Au plus tard le 31/07/2024 |
| • Assemblée générale des actionnaires | 25/09/2024 (16h00) |

V. Personnes de contact

Si vous avez des questions concernant ce communiqué de presse ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez envoyer un e-mail à investor@colruytgroup.com ou contacter directement Stefaan Vandamme (CFO) ou Mélanie Squilbin (Investor Relations) par téléphone au +32 2 363 50 51 (extension : 92590).

À propos de Colruyt Group

Colruyt Group est actif dans la distribution de denrées alimentaires et de produits non alimentaires en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg, avec plus de 700 magasins en gestion propre et environ 580 magasins affiliés. En Belgique, il s'agit des magasins Colruyt Meilleurs Prix, Okay, Bio-Planet, Cru, Dreambaby, Bike Republic, Zeb, PointCarré, The Fashion Store et des magasins affiliés Spar et PointCarré. En France, le groupe compte des magasins Colruyt et des stations de carburant DATS 24, mais également des magasins affiliés Coccinelle, Coccimarket, Panier Sympa et PointCarré. Jims exploite des clubs de fitness en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Newpharma est la pharmacie en ligne belge de Colruyt Group. Solucious et Culinoa livrent des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels en Belgique (hôpitaux, PME, Horeca...). Par ailleurs, les activités de Colruyt Group englobent les solutions d'impression et de gestion de documents (Symeta Hybrid). Colruyt Group détient également des participations, entre autres dans Virya Energy (dont fait partie DATS 24 depuis juin 2023) et Dreamland. Le groupe emploie plus de 32.000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 10,8 milliards en 2022/23. La SA Colruyt Group est cotée à la bourse d'Euronext Bruxelles (COLR) sous le code ISIN BE0974256852.

Risques inhérents aux prévisions

Les déclarations formulées par Colruyt Group dans le présent communiqué de presse, de même que les références à ce communiqué dans toutes les autres déclarations écrites ou orales du groupe, portant sur les perspectives d'avenir en matière d'activités, d'événements et de développements stratégiques de Colruyt Group, sont des prévisions et comportent à ce titre des risques et des incertitudes. Les informations communiquées reposent sur les données disponibles à ce moment ; ces informations sont susceptibles de différer du résultat final. Les facteurs pouvant induire une distorsion entre les prévisions et la réalité sont les suivants : changement de contexte microéconomique ou macroéconomique, circonstances de marché variables, climat concurrentiel changeant, décisions défavorables concernant la construction et/ou l'agrandissement de nouveaux magasins ou de magasins existants, problèmes d'approvisionnement avec les fournisseurs, ainsi que tous les autres facteurs pouvant avoir un effet sur le résultat du groupe. Colruyt Group se décharge de toute obligation quant aux communications futures susceptibles d'avoir des répercussions sur le résultat du groupe ou d'entraîner un écart par rapport aux prévisions fournies dans le présent communiqué de presse ou dans toute autre communication du groupe, qu'elle soit orale ou écrite.

Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This information is also available in English.

La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.

Compte de résultats consolidé intermédiaire abrégé

(en millions EUR)	Note	01.04.2023 - 30.09.2023	01.04.2022 - 30.09.2022 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4.	5.481,8	4.724,6
Coût des marchandises vendues		(3.865,0)	(3.401,3)
Marge brute		1.616,8	1.323,3
Autres produits d'exploitation		89,0	78,1
Services et biens divers		(386,6)	(343,7)
Avantages du personnel		(847,2)	(754,5)
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants		(203,1)	(183,0)
Autres charges d'exploitation		(22,5)	(12,1)
Résultat d'exploitation (EBIT)		246,4	108,1
Produits financiers		5,2	7,0
Charges financières		(17,4)	(8,2)
Résultat financier net		(12,2)	(1,2)
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	8.	721,8	(6,1)
Bénéfice avant impôts		956,0	100,8
Impôts sur le résultat		(57,2)	(20,0)
Bénéfice de la période des activités poursuivies		898,8	80,8
Résultat de la période des activités non poursuivies	8.	(1,9)	8,1
Bénéfice de la période		896,9	88,9
Attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle		(0,1)	-
Actionnaires de la société mère		897,0	88,9
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR) - des activités poursuivies		7,09	0,63
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR) - des activités non poursuivies		(0,02)	0,06
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR)		7,07	0,69

⁽¹⁾ Tel qu'adapté en raison des activités non poursuivies. Cf. 8. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations sur l'adaptation des informations comparatives.

État consolidé intermédiaire abrégé du résultat global

(en millions EUR)	01.04.2023	01.04.2022
	30.09.2023	30.09.2022
Bénéfice de la période	896,9	88,9
<u>Éléments des autres éléments du résultat global des filiales totalement consolidées</u>		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme, après impôts ⁽¹⁾	4,1	45,5
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts	(1,0)	(4,0)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	3,1	41,5
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net		
Bénéfices/(pertes) résultant de la conversion de devises de filiales étrangères, après impôts	0,2	0,7
Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts	(0,4)	-
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net	(0,2)	0,7
<u>Éléments des autres éléments du résultat global des participations prises selon la méthode de mise en équivalence</u>		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme, après impôts	(0,2)	0,9
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	(0,2)	0,9
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net		
Bénéfices/(pertes) résultant de la conversion de devises d'opérations étrangères, après impôts	0,2	-
Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts ⁽²⁾	(63,3)	64,0
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net	(63,1)	64,0
Autres éléments du résultat global de la période	(60,4)	107,1
Résultat global de la période	836,5	196,0
<u>Attribuable aux :</u>		
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
Actionnaires de la société mère	836,5	196,0

(1) Concerne principalement l'effet de la hausse des taux d'actualisation.

(2) Concerne principalement les contrats de swap de taux d'intérêt au sein de la SA Virya Energy. La baisse au cours de la période actuelle est due à la disparition des contrats de swap de taux d'intérêt de Parkwind au sein de la SA Virya Energy.

État consolidé intermédiaire abrégé de la situation financière

(en millions EUR)	Note	30.09.2023	31.03.2023
Goodwill		399,9	374,5
Immobilisations incorporelles		359,1	340,0
Immobilisations corporelles		2.867,2	2.820,8
Participations prises selon la méthode de mise en équivalence		628,4	542,6
Actifs financiers	10.	11,4	10,8
Actifs d'impôt différé		22,2	18,2
Autres créances	10.	38,5	38,3
Total des actifs non courants		4.326,7	4.145,2
Stocks		758,0	826,5
Créances commerciales	10.	529,5	534,7
Actifs d'impôt exigible		16,0	22,7
Autres créances	10.	98,5	97,8
Actifs financiers	10.	34,6	31,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10.	848,6	358,6
Actifs des activités non poursuivies		76,2	130,8
Total des actifs courants		2.361,4	2.002,4
TOTAL DES ACTIFS		6.688,1	6.147,6
Capital		370,2	370,2
Réserves et résultats reportés		2.838,8	2.140,1
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		3.209,0	2.510,3
Participations ne donnant pas le contrôle		-	0,1
Total des capitaux propres		3.209,0	2.510,4
Provisions		10,2	8,5
Passifs relatifs aux avantages du personnel		80,8	87,9
Passifs d'impôt différé		96,0	86,3
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs	10.	854,5	880,9
Total des passifs non courants		1.041,5	1.063,6
Provisions		0,6	0,9
Découverts bancaires		-	8,4
Passifs productifs d'intérêts	10.	236,2	471,1
Dettes commerciales	10.	1.316,0	1.295,8
Passifs d'impôt exigible		33,4	20,4
Passifs relatifs aux avantages du personnel et autres passifs		811,6	687,8
Passifs liés aux actifs des activités non poursuivies ⁽¹⁾		39,8	89,2
Total des passifs courants		2.437,6	2.573,6
Total des passifs		3.479,1	3.637,2
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		6.688,1	6.147,6

⁽¹⁾ La restructuration de la SA Dreamland, dont l'intention a été annoncée le 19 avril 2023, donne lieu à un coût de restructuration de EUR 5,6 millions au cours de l'exercice 2023/24. Cette restructuration a été comptabilisée sous la rubrique «les passifs des activités non poursuivies».

État consolidé intermédiaire abrégé des variations des capitaux propres

		Attribuables aux actionnaires de la société mère											
(en millions EUR, sauf nombre d'actions)	Note	Nombre d'actions	Capital	Nombre d'actions propres	Actions propres	Autres réserves				Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
						Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme	Écarts de conversion cumulés	Réserves pour couvertures de flux de trésorerie	Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Au 1 ^{er} avril 2023		134.077.688	370,2	6.687.980	(238,6)	(7,8)	(2,7)	78,1	4,5	2.306,6	2.510,3	0,1	2.510,4
Résultat global de la période		-	-	-	-	3,9	0,4	(63,7)	(1,0)	897,0	836,6	(0,1)	836,5
Bénéfice de la période		-	-	-	-	-	-	-	-	897,0	897,0	(0,1)	896,9
Autres éléments du résultat global de la période		-	-	-	-	3,9	0,4	(63,7)	(1,0)	-	(60,4)	-	(60,4)
Transactions avec les actionnaires		-	-	1.214.861	(40,6)	0,2	-	(5,4)	0,2	(92,3)	(137,9)	-	(137,9)
Augmentation de capital	7.	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	1,0	-	1,0
Rachat d'actions propres		-	-	1.214.861	(40,6)	-	-	-	-	(0,1)	(40,7)	-	(40,7)
Changement de taux de participation		-	-	-	-	-	-	-	-	(0,4)	(0,4)	-	(0,4)
Dividendes		-	-	-	-	-	-	-	-	(100,9)	(100,9)	-	(100,9)
Autres		-	-	-	-	-	0,2	-	(5,4)	0,2	8,1	3,1	-
Au 30 septembre 2023		134.077.688	370,2	7.902.841	(279,2)	(3,7)	(2,3)	9,0	3,7	3.111,3	3.209,0	-	3.209,0

État consolidé intermédiaire abrégé des variations des capitaux propres

		Attribuables aux actionnaires de la société mère											
(en millions EUR, sauf nombre d'actions)		Nombre d'actions	Capital	Nombre d'actions propres	Actions propres	Autres réserves				Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
						Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme	Écarts de conversion cumulés	Réserves pour couvertures de flux de trésorerie	Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Au 1 ^{er} avril 2022		133.839.188	364,8	3.518.954	(143,8)	(21,3)	(1,7)	(8,5)	8,6	2.264,0	2.462,1	-	2.462,1
Résultat global de la période		-	-	-	-	46,4	0,7	64,0	(4,0)	88,9	196,0	-	196,0
Bénéfice de la période		-	-	-	-	-	-	-	-	88,9	88,9	-	88,9
Autres éléments du résultat global de la période		-	-	-	-	46,4	0,7	64,0	(4,0)	-	107,1	-	107,1
Transactions avec les actionnaires		-	-	3.169.026	(94,8)	-	-	-	-	(159,7)	(254,5)	-	(254,5)
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-	-	1,1	1,1	-	1,1
Rachat d'actions propres		-	-	3.169.026	(94,8)	-	-	-	-	(0,4)	(95,2)	-	(95,2)
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle au sein des entreprises associées		-	-	-	-	-	-	-	-	(20,2)	(20,2)	-	(20,2)
Dividendes		-	-	-	-	-	-	-	-	(139,8)	(139,8)	-	(139,8)
Autres		-	-	-	-	-	-	-	-	(0,4)	(0,4)	-	(0,4)
Au 30 septembre 2022		133.839.188	364,8	6.687.980	(238,6)	25,1	(1,0)	55,5	4,6	2.193,2	2.403,6	-	2.403,6

État consolidé intermédiaire abrégé des flux de trésorerie

Les montants indiqués ci-après englobent à la fois les activités poursuivies et les activités non poursuivies.

(en millions EUR)	01.04.2023 - 30.09.2023 ⁽¹⁾	01.04.2022 - 30.09.2022
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts	948,1	115,9
<i>Ajustements pour :</i>		
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants	207,1	188,0
Produits financiers et charges financières	12,4	1,3
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence ⁽²⁾	(721,8)	6,1
Moins-values/(plus-values) sur la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(3,5)	(2,8)
Décote sur l'augmentation de capital réservée au personnel	1,0	1,1
Autres ⁽³⁾	(7,1)	(2,0)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement et des provisions	436,2	307,6
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances	31,7	(65,0)
Diminution/(augmentation) des stocks	18,9	(39,5)
(Diminution)/augmentation des dettes commerciales et autres passifs	(2,4)	10,2
(Diminution)/augmentation des provisions et passifs relatifs aux avantages du personnel	26,6	(21,6)
Dividendes perçus ⁽⁴⁾	584,4	4,1
Impôts payés sur le résultat	(39,4)	(25,3)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1.056,0	170,5
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(205,8)	(227,9)
Regroupements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis) ⁽²⁾	(73,0)	(8,9)
Désinvestissements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés) ⁽²⁾	64,1	-
Augmentation de la participation dans le capital des entreprises associées et coentreprises	(1,3)	(0,7)
Remboursements de capital des entreprises associées et coentreprises	0,2	0,7
(Acquisitions)/cessions d'actifs financiers	(4,1)	(0,4)
(Prêts consentis)/remboursement de prêts consentis	(1,6)	7,6
Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	24,4	3,8
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(197,1)	(225,8)
Activités de financement		
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	(0,1)	-
Rachat d'actions propres	(40,8)	(95,3)
Nouveaux emprunts	64,2	626,2
Remboursement d'emprunts	(345,7)	(242,7)
Intérêts payés	(5,7)	(0,4)
Intérêts perçus	3,3	1,9
Remboursement des dettes de contrats de location	(35,0)	(28,6)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(359,8)	261,1
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	499,1	205,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} avril	352,7	176,0
Effet des variations des taux de change	-	0,2
Effet des modifications du périmètre de consolidation	(1,9)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 septembre	849,9	382,0

⁽¹⁾ Le bénéfice avant impôts inclut les activités non poursuivies. Pour 2023/24, il s'agit de la somme du bénéfice de l'exercice pour les activités poursuivies (EUR 956,0 millions) et du résultat de l'exercice pour les activités non poursuivies (EUR -7,9 millions).

⁽²⁾ Cf. 8. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations.

⁽³⁾ Le poste « Autres » comprend, au 30 septembre 2023, les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur sur les stocks, les créances commerciales et les autres créances.

⁽⁴⁾ Cf. 9. Transactions avec des parties liées pour de plus amples informations.

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires abrégés

1. Base de présentation et déclaration de conformité

La SA Colruyt Group (ci-après dénommée « l'Entreprise ») est établie en Belgique, à Hal, et cotée sur NYSE Euronext Bruxelles sous le code COLR. Le nom de l'Entreprise Éts Fr. Colruyt SA a été remplacé par Colruyt Group SA après l'approbation de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2023. Les états financiers consolidés intermédiaires abrégés pour la période de présentation, clôturée au 30 septembre 2023, couvrent les états financiers de l'Entreprise et de ses filiales (ci-après dénommées conjointement « Colruyt Group ») ainsi que les participations de Colruyt Group dans les entreprises associées et les coentreprises.

Les états financiers consolidés intermédiaires abrégés couvrent la période du 1^{er} avril 2023 au 30 septembre 2023 inclus et ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration du 8 décembre 2023.

Les états financiers consolidés intermédiaires abrégés sont établis conformément au International Financial Reporting Standard IAS 34 « *Information financière intermédiaire* », comme adopté par l'Union européenne. Ils ne comportent pas toutes les informations requises pour des états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2022/23.

Les montants sont, sauf dispositions contraires, exprimés en millions EUR et arrondis à une seule décimale. Il est possible qu'à la suite d'arrondis, le total de certains chiffres dans les tableaux ne corresponde pas aux chiffres des résumés principaux ou entre les différentes notes.

2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables appliquées par Colruyt Group dans ces états financiers consolidés intermédiaires abrégés sont identiques à celles utilisées par le groupe dans les états financiers consolidés pour l'exercice 2022/23, tels que publiés en juillet 2023, à l'exception des modifications suivantes.

Les normes (amendées) et modifications suivantes s'appliquent à Colruyt Group depuis le 1^{er} avril 2023 :

- IAS 1 (Amendement), « *Présentation des états financiers et énoncé de pratiques en IFRS 2 - Informations à fournir sur les méthodes comptables* » ;
- IAS 8 (Amendement), « *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs - Définition d'estimations comptables* » ;
- IAS 12 (Amendement), « *Impôts sur le résultat - Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction* » et « *Impôts sur le résultat - Réforme fiscale internationale – règles du modèle Pilier 2* » ;
- IFRS 17, « *Contrats d'assurance* » et IFRS 17 (Amendement), « *Contrats d'assurance - Application initiale d'IFRS 17 et d'IFRS 9* ».

Ces normes nouvelles ou amendées et modifications n'ont pas d'effet significatif sur les présents états financiers consolidés intermédiaires abrégés.

Les normes (amendées) publiées suivantes, qui sont pertinentes pour Colruyt Group et qui ne seront d'application qu'après le 31 mars 2024, n'ont pas été appliquées anticipativement par le groupe :

- IFRS 16 (Amendement), « *Passif locatif dans une transaction de cession-bail* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2024) ;
- IAS 1 (Amendement), « *Présentation des états financiers - Classification de passifs* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2024).
- IAS 7 et IFRS 7 (Amendement), « *Informations à fournir – ententes de financement de fournisseurs* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2024).
- IAS 21 (Amendement), « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères : absence de convertibilité* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2025).

Ces normes amendées n'auront pas d'effet significatif sur les états financiers consolidés de Colruyt Group.

Il n'y a pas d'autres normes (amendements), interprétations ou améliorations qui ne sont pas encore effectives pour Colruyt Group et qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe.

3. Secteurs opérationnels

Colruyt Group présente ses secteurs opérationnels conformément à la nature des activités :

- Commerce de détail (Retail) : les magasins en gestion propre qui vendent directement aux clients retail ou grands consommateurs. Les stations de carburant en France sont également reprises dans ce secteur, car elles sont indissociables des magasins en France et donc intégralement liées à eux.
- Commerce de gros et Foodservice : toutes les activités de livraison aux grossistes, consommateurs professionnels et commerçants indépendants affiliés.
- Autres activités : service de gestion d'impression et de documents et DATS 24 Belgique (stations de carburant et énergie durable) pour une période de 2 mois jusqu'à la vente à Virya Energy (voir note 8. *Modifications du périmètre de consolidation*).

Comme communiqué en juin 2023 et lors de l'Assemblée générale du 27 septembre 2023, la structure juridique de Colruyt Group a été davantage adaptée, ces derniers mois, aux quatre domaines d'expertise sur lesquels repose la stratégie à long terme du groupe (« Food », « Santé et bien-être », « Non-food » et « Énergie »). Dans ce cadre, les activités alimentaires ont également été centralisées au sein d'une filiale distincte (SA Colruyt Food Retail) à partir du 1^{er} octobre 2023.

Étant donné que le CODM (chief operating decision maker) a suivi les performances et alloué les ressources sur la base des secteurs « Commerce de détail (Retail) », « Commerce de gros et Foodservice » et « Autres activités », y compris les activités non poursuivies, les secteurs sont présentés conformément aux exercices précédents, y compris les activités non poursuivies au sein des secteurs « Commerce de détail (Retail) » et « Autres activités ».

	Commerce de détail (Retail) ⁽¹⁾		Commerce de gros et Foodservice		Autres activités		Secteurs opérationnels	
(en millions EUR)	2023/24	2022/23	2023/24	2022/23	2023/24	2022/23	2023/24	2022/23
Chiffre d'affaires – externe	4.868,7	4.219,5	668,8	572,8	149,0	474,2	5.686,5	5.266,5
Chiffre d'affaires – interne	44,5	35,8	10,5	9,6	4,0	10,6	59,0	56,0
Résultat d'exploitation (EBIT)	223,4	95,9	22,7	26,2	11,6	26,7	257,7	148,8
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence ⁽²⁾	1,0	(3,4)	-	-	724,6	(3,2)	725,6	(6,6)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽³⁾	141,7	158,3	5,8	14,7	2,4	10,2	149,9	183,2
Amortissements	151,9	144,2	11,3	11,1	2,1	5,6	165,3	160,9
Pertes de valeur sur actifs non courants	17,0	4,0	-	-	0,2	0,3	17,2	4,3

⁽¹⁾ Newpharma est intégralement consolidée depuis octobre 2022 et n'est plus comptabilisée depuis lors comme une entreprise associée selon la méthode de mise en équivalence.

⁽²⁾ Cf. 8. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations.

⁽³⁾ Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles excluent les acquisitions par regroupements d'entreprises, les droits d'utilisation et les modifications de la méthode de consolidation.

	Secteurs opérationnels		Non alloué		Éliminations entre secteurs opérationnels et reclassification en activités non poursuivies ⁽¹⁾		Consolidé	
(en millions EUR)	2023/24	2022/23	2023/24	2022/23	2023/24	2022/23	2023/24	2022/23
Chiffre d'affaires - externe	5.686,5	5.266,5	-	-	(204,7)	(541,9)	5.481,8	4.724,6
Chiffre d'affaires - interne	59,0	56,0	-	-	(59,0)	(56,0)	-	-
Résultat d'exploitation (EBIT)	257,7	148,8	(19,0)	(25,5)	7,7	(15,2)	246,4	108,1
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	725,6	(6,6)	(3,8)	0,5	-	-	721,8	(6,1)
Résultat financier net							(12,2)	(1,2)
Impôts sur le résultat							(57,2)	(20,0)
Bénéfice de l'exercice des activités poursuivies							898,8	80,8
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽²⁾	149,9	183,2	55,9	44,7	(1,3)	-	204,5	227,9
Amortissements	165,3	160,9	24,1	22,7	(0,3)	(5,0)	189,1	178,6
Pertes de valeur sur actifs non courants	17,2	4,3	0,5	0,2	(3,7)	(0,1)	14,0	4,4

⁽¹⁾ Tel qu'adapté en raison des activités non poursuivies. Cf. 8. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations sur l'adaptation des informations comparatives.

⁽²⁾ Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles excluent les acquisitions par regroupements d'entreprises, les droits d'utilisation et les modifications de la méthode de consolidation.

	Belgique		France		Autres		Total	
(en millions EUR)	2023/24	2022/23 ⁽¹⁾	2023/24	2022/23 ⁽¹⁾	2023/24	2022/23 ⁽¹⁾	2023/24	2022/23 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4.971,7	4.286,0	468,4	401,6	41,7	37,0	5.481,8	4.724,6

⁽³⁾ Tel qu'adapté en raison des activités non poursuivies. Cf. 8. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations sur l'adaptation des informations comparatives.

4. Chiffre d'affaires par unité génératrice de trésorerie

(en millions EUR)	2023/24	2022/23
Commerce de détail Food ⁽¹⁾	4.481,3	3.948,0
<i>Colruyt Belgique et Luxembourg⁽²⁾</i>	3.543,5	3.101,0
<i>Okay, Bio-Planet et Cru</i>	572,4	511,4
<i>Colruyt France et DATS 24 France</i>	365,4	335,6
Commerce de détail Non-food ⁽¹⁾⁽³⁾	387,4	271,4
Transactions avec les autres secteurs opérationnels	44,5	35,8
Commerce de détail (Retail)	4.913,2	4.255,2
Commerce de gros	537,1	472,8
Foodservice	131,7	100,0
Transactions avec les autres secteurs opérationnels	10,5	9,6
Commerce de gros et Foodservice	679,3	582,4
DATS 24 Belgique ⁽⁴⁾	135,3	464,0
Printing and document management solutions & Autres	14,0	10,3
Transactions avec les autres secteurs opérationnels	4,0	10,5
Autres activités	153,3	484,8
Total des secteurs opérationnels	5.745,8	5.322,4
Éliminations entre secteurs opérationnels	(59,0)	(55,9)
Reclassification en activités non poursuivies⁽⁵⁾	(205,0)	(541,9)
Consolidé	5.481,8	4.724,6

⁽¹⁾ Les sous-totaux « Food » et « Non-food » au sein du secteur opérationnel « Commerce de détail (Retail) » sont à titre informatif.

⁽²⁾ Y compris le chiffre d'affaires des webshops Collect&Go et Bio-Planet réalisé par les magasins Colruyt.

⁽³⁾ Comprend le chiffre d'affaires de Dreamland et Dreambaby, Bike Republic, The Fashion Society, Jims et Newpharma (depuis octobre 2022).

⁽⁴⁾ Comprend le chiffre d'affaires de DATS 24 Belgique jusqu'en mai 2023 inclus.

⁽⁵⁾ Tel qu'adapté en raison des activités non poursuivies. Cf. 8. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations sur l'adaptation des informations comparatives.

5. Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition effectif sur le bénéfice avant impôts, hors quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence, s'élevait à 24,4%.

6. Dépenses d'investissement

Au cours du premier semestre de l'exercice 2023/24, Colruyt Group a acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant total de EUR 205,8 millions (hors location). Pendant le premier semestre de l'exercice comparatif, Colruyt Group avait acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de EUR 227,9 millions (hors location).

Les investissements de Colruyt Group portent entre autres sur l'extension et la rénovation du parc de magasins, sur l'infrastructure logistique et les départements de production et sur les programmes de transformation à long terme.

7. Dividendes

Le 27 septembre 2023, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé pour l'exercice 2022/23 un dividende brut de EUR 0,80 par action, pour un montant total de EUR 100,9 millions. Ce dividende a été mis en paiement le 3 octobre 2023.

8. Modifications du périmètre de consolidation

8.1. Cessions de filiales

Le 1^{er} juin 2023, Colruyt Group et la SA Virya Energy ont conclu un accord en vue d'intégrer totalement la SA DATS 24 au sein du holding énergétique Virya Energy. La SA Virya Energy, une entreprise associée de Colruyt Group et également une partie liée, a payé un prix d'acquisition final de EUR 82 millions, ce qui a donné lieu à un résultat net positif unique pour Colruyt Group de EUR 8,5 millions, comptabilisé en tant que résultat pour la période des activités non poursuivies. À partir de juin 2023, la SA DATS 24 n'a plus été intégralement consolidée par Colruyt Group, mais par la SA Virya Energy. Cela signifie qu'à partir de juin 2023, les résultats de la SA DATS 24 ont été comptabilisés, par l'intermédiaire de la SA Virya Energy, dans les chiffres consolidés de Colruyt Group selon la méthode de mise en équivalence. Les activités liées aux carburants en France sont indissociables des magasins en France, et y sont donc intégralement liées, et ne font pas partie de cette transaction. Les mesures requises ont été prises dans le cadre de la réglementation en matière de conflits d'intérêts.

La vente de Parkwind à JERA Green Ltd., une filiale de JERA Co. Inc., par Virya Energy a été finalisée le 26 juillet 2023. Le prix final s'élevait à EUR 1.625 millions (déduction faite des dettes et des coûts de transaction) au niveau de Virya Energy. Cette transaction a donné lieu à un effet positif unique de EUR 689 millions sur le résultat net consolidé de Colruyt Group, comptabilisé en tant que quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence.

8.2. Activités non poursuivies

Les activités non poursuivies concernent les activités de DATS 24 et de Dreamland.

La SA DATS 24 a été intégrée au sein du holding énergétique Virya Energy le 1^{er} juin 2023. Par conséquent, au cours de l'exercice 2023/24, deux mois de résultats de la SA DATS 24 ont été comptabilisés au sein des activités non poursuivies pour un montant de EUR 7,4 millions. Les actifs et passifs détenus en vue de la vente de la SA DATS 24 ont été sortis et le résultat positif de cette transaction est inclus dans les activités non poursuivies. La plus-value réalisée sur la vente s'élève à EUR 8,5 millions.

Au 30 septembre 2023, les actifs et passifs de la SA Dreamland ont été isolés en tant qu'« activités non poursuivies » et les résultats (EUR -17,8 millions – y compris un coût de restructuration de EUR 5,6 millions et une moins-value attendue de EUR 3,5 millions) ont été transférés des activités poursuivies aux activités non poursuivies pour l'exercice précédent et l'exercice actuel. Pour de plus amples informations relatives à la transaction effective, nous renvoyons à la note 12. *Événements postérieurs à la date de clôture.*

Au premier semestre 2022/23, le résultat de la période des activités non poursuivies s'élevait à EUR 8,1 millions et se composait de ce qui suit :

- Le résultat de DATS 24 pour un montant de EUR 19,8 millions (pour une période de six mois).
- Le résultat de Dreamland pour un montant de EUR -11,6 millions (pour une période de six mois).

8.3. Regroupements d'entreprises

Le 6 juillet 2023, Colruyt Group a pris le contrôle de 100% des actions de Degrenne Distribution et cette filiale a été comptabilisée dans les chiffres consolidés. Degrenne Distribution est un acteur majeur du secteur de la distribution et opère dans le nord-ouest de la France et en Ile-de-France. L'investissement s'inscrit dans l'ambition de Colruyt Group de soutenir la croissance sur le marché porteur du commerce de proximité dans l'Hexagone. La transaction a donné lieu à un goodwill provisoire de EUR 33,5 millions. Le goodwill est étayé par les synergies futures qui seront générées par de nouvelles opportunités commerciales et la maîtrise des coûts. L'allocation du prix d'acquisition aux actifs sous-jacents sera examinée plus en détail au cours du second semestre de l'exercice 2023/24. La transaction a été payée intégralement au comptant et aucun passif éventuel significatif n'y est lié.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2023/24, Colruyt Group a finalisé l'allocation du prix d'acquisition aux actifs sous-jacents de la SA Newpharma Group. Les chiffres comparatifs de l'exercice 2022/23 n'ont pas été adaptés en raison du caractère non significatif de cette allocation.

Il n'y a pas eu d'autres modifications significatives du périmètre de consolidation.

9. Transactions avec des parties liées

Colruyt Group a vendu ses actions de la SA DATS 24 à la SA Virya Energy. Pour de plus amples informations relatives à la transaction effective, nous renvoyons à la note 8.1. *Cessions de filiales*.

Le 29 septembre 2023, Colruyt Group a reçu un dividende de EUR 584 millions de la SA Virya Energy. Il a également été proposé au Conseil d'administration de la SA Virya Energy en septembre 2023 de procéder à une réduction de capital pour un montant total de EUR 275 millions. Cette réduction de capital sera payée en décembre 2023 et donnera lieu à une entrée d'environ EUR 165 millions pour Colruyt Group.

Il n'y a pas eu d'autres transactions significatives avec des parties liées.

10. Actifs et passifs financiers par catégorie et par classe

Conformément à IFRS 7 « *Instruments financiers : informations à fournir* » et IFRS 13 « *Évaluation de la juste valeur* », les instruments financiers sont classés sur la base d'une hiérarchie de la juste valeur.

(en millions EUR)	Évaluation à la juste valeur			Valeur comptable
	Prix publiés Niveau 1	Prix de marché observables Niveau 2	Prix de marché non observables Niveau 3	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Placements en actions	-	-	10,9	10,9
Instruments de couverture de flux de trésorerie	-	0,3	-	0,3
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats				
Placements en actions	7,6	-	0,3	7,9
Placements en titres à revenu fixe	20,4	0,1	0,5	21,0
Actifs financiers au coût amorti				
Actifs non courants				
Autres créances non courantes ⁽¹⁾	-	38,5	-	38,5
Actifs courants⁽²⁾				
Dépôts à terme	-	-	-	6,0
Créances commerciales et autres créances	-	-	-	628,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	848,6
Total actifs financiers au 31 mars 2023	27,9	38,9	11,7	1.561,3
Passifs financiers (hors passifs de location) au coût amorti				
Non courants				
Obligation retail verte à revenu fixe	250,5	-	-	256,4
Prêts bancaires et autres prêts ⁽¹⁾	-	319,1	-	319,1
Courants⁽²⁾				
Prêts bancaires, découverts bancaires et autres prêts	-	-	-	208,0
Dettes commerciales	-	-	-	1.316,1
Passifs de location au coût amorti⁽³⁾	-	-	-	337,8
Total passifs financiers au 30 septembre 2023	250,5	319,1	-	2.437,4

	Évaluation à la juste valeur			Valeur comptable
	Prix publiés Niveau 1	Prix de marché observables Niveau 2	Prix de marché non observables Niveau 3	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Placements en actions	-	-	10,8	10,8
Instruments de couverture de flux de trésorerie	-	0,1	-	0,1
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats				
Placements en actions	9,1	-	0,3	9,4
Placements en titres à revenu fixe	17,3	-	-	17,3
Actifs financiers au coût amorti				
Actifs non courants				
Autres créances non courantes	-	38,3	-	38,3
Actifs courants⁽²⁾				
Dépôts à terme	-	-	-	4,5
Créances commerciales et autres créances	-	-	-	632,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	358,6
Total actifs financiers au 31 mars 2022	26,4	38,4	11,1	1.071,5
Passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Instruments de couverture de flux de trésorerie	-	0,2	-	0,2
Passifs financiers (hors passifs de location) au coût amorti				
Non courants				
Obligation retail verte à revenu fixe	252,7	-	-	251,1
Prêts bancaires et autres prêts ⁽¹⁾	-	361,9	-	361,9
Courants⁽²⁾				
Prêts bancaires, découverts bancaires et autres prêts	-	-	-	447,0
Dettes commerciales	-	-	-	1.295,8
Passifs de location au coût amorti⁽³⁾	-	-	-	328,4
Total passifs financiers au 31 mars 2023	252,7	362,1	-	2.684,4

⁽¹⁾ La valeur comptable des prêts bancaires et autres prêts non courants et des autres créances non courantes ne diffère pas de manière significative de la juste valeur.

⁽²⁾ Selon les estimations, la valeur comptable des actifs et passifs financiers courants évalués au coût amorti approche raisonnablement leur juste valeur en raison de la courte durée.

⁽³⁾ Pas d'obligation de commenter la juste valeur des passifs de location au coût amorti.

Au cours de cette période, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur, pas de changement dans la classification des actifs et passifs financiers et pas de changement dans les techniques d'évaluations et les paramètres appliqués, comme indiqué dans les états financiers consolidés les plus récents.

Au 30 septembre 2023, le montant total des passifs financiers s'élevait à EUR 2.437,4 millions (soit 36,4% du total du bilan) et se composait principalement de ce qui suit :

- Une obligation retail verte de EUR 250,0 millions avec un remboursement prévu en février 2028. Des coupons d'intérêt d'une valeur de EUR 10,6 millions sont payables annuellement.
- Les prêts bancaires, découverts bancaires et autres prêts s'élèvent à EUR 490,7 millions et comprennent entre autres, au 30 septembre, des financements à court terme pour un montant de EUR 67,4 millions (EUR 299,3 millions au 31 mars 2023).
- Les passifs de location de Colruyt Group qui s'élèvent à EUR 337,8 millions (dont EUR 306,6 millions d'engagements IFRS 16) au cours de l'exercice actuel, alors qu'ils s'élevaient à EUR 328,4 millions (dont EUR 303,2 millions d'engagements IFRS 16) au cours de l'exercice précédent. Les passifs de location sont comptabilisés à un taux d'intérêt fixe.
- Les dettes commerciales s'élèvent à EUR 1.316,1 millions.

Colruyt Group aspire à disposer à tout moment de suffisamment de lignes de crédit et d'instruments du marché des capitaux (dont les billets de trésorerie) en guise de réserve afin de limiter au maximum le risque de liquidité pour le groupe. Dans ce cadre, une facilité de crédit renouvelable engagée a été conclue avec un syndicat bancaire pour un montant de EUR 670 millions, aucun crédit n'ayant été tiré au 30 septembre 2023. Par ailleurs, Colruyt Group conserve différentes lignes de crédit bilatérales auxquelles il est recouru.

Colruyt Group utilise des instruments financiers dérivés pour limiter son exposition aux risques de change, sans fins spéculatives.

Au cours du premier semestre, il n'y a pas eu de changement significatif relatif aux autres risques liés aux instruments financiers par rapport aux informations fournies dans les états financiers consolidés les plus récents.

11. Passifs éventuels

La principale modification au niveau des passifs éventuels au cours de cette période concerne les passifs relatifs à l'achat d'actifs non courants, qui ne sont pas encore repris dans l'état de la situation financière. Les passifs en matière d'achat d'actifs non courants s'élèvent à EUR 148,4 millions (EUR 115,7 millions au 31 mars 2023) et comprennent principalement des engagements contractuels pour l'acquisition de terrains et de bâtiments. Pour les autres actifs et passifs éventuels, il n'y a pas de changement significatif par rapport au 31 mars 2023.

12. Événements postérieurs à la date de clôture

Match et Smatch

Le 21 septembre 2023, Colruyt Group a conclu un accord avec Match SA et Profi SA, filiales du groupe Louis Delhaize SA, pour l'acquisition de 28 magasins Match et 29 magasins Smatch en Belgique. Cette transaction est soumise à l'approbation de l'Autorité belge de la concurrence. La finalisation de la transaction, et donc l'intégration dans les chiffres consolidés de Colruyt Group, est attendue au premier trimestre 2024.

Dreamland

La vente de 75% des actions de Dreamland à ToyChamp a été finalisée au début du mois d'octobre 2023.

Dans le cadre de la vente à ToyChamp, une perte de valeur de EUR 3,5 millions a été comptabilisée au premier semestre 2023/24 (présentée dans le résultat de la période des activités non poursuivies) et une augmentation de capital de EUR 17 millions a eu lieu à la fin du mois de septembre 2023 afin de financer le coût de restructuration et de liquider les soldes impayés avec le groupe.

Au premier semestre 2023/24, Dreamland a été comptabilisée en tant qu'activité non poursuivie. À partir du second semestre 2023/24, Dreamland ne sera plus intégralement consolidée, mais sera comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence.

Dividende intérimaire

Dans le cadre de la plus-value réalisée sur la vente de Parkwind, le Conseil d'administration a décidé le 8 décembre 2023 de verser une dividende intérimaire brut de EUR 1,00 par action. Le dividende intérimaire sera mis en paiement le 22 décembre 2023 (pour de plus amples informations, voir le communiqué de presse séparé).

Actions propres

Au premier semestre 2023/24, 1.214.861 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 40,6 millions.

À l'issue de la période (jusqu'au 8 décembre 2023 inclus), 843.914 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 33,4 millions.

Au 8 décembre 2023, Colruyt Group détenait 8.728.148 **actions propres**, soit 6,51% du nombre total d'actions émises. Le Conseil d'administration a proposé de détruire 7.000.000 d'actions propres.

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

13. Déclaration des personnes responsables

Stefan Goethaert, CEO, et Stefaan Vandamme, Directeur financier, déclarent au nom et pour le compte de la société qu'à leur connaissance :

- les états financiers consolidés intermédiaires abrégés, établis conformément au International Financial Reporting Standard IAS 34 « *Information financière intermédiaire* » telle qu'adoptée par l'Union européenne, donnent une image correcte et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la SA Colruyt Group et des sociétés reprises dans la consolidation ;
- le rapport financier intermédiaire sur les états financiers consolidés intermédiaires donne un aperçu fidèle des informations requises en vertu de l'article 13 §5 et §6 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

14. Définitions

Pour une description des définitions, nous vous renvoyons à la partie « Rapport financier » du rapport annuel 2022/23.

Hal, le 8 décembre 2023

Stefan Goethaert
CEO

Stefaan Vandamme
Directeur financier

Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This information is also available in English.

La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.



EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
ey.com

Rapport du commissaire sur l'examen limité des états financiers consolidés intermédiaires abrégés pour la période de six mois close le 30 septembre 2022

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité de l'état consolidé intermédiaire abrégé de la situation financière de Colruyt Group SA arrêté au 30 septembre 2023 ainsi que du compte de résultats consolidé intermédiaire abrégé, de l'état consolidé intermédiaire abrégé du résultat global, de l'état consolidé intermédiaire abrégé des variations des capitaux propres et de l'état consolidé intermédiaire abrégé des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, ainsi que des annexes (« les états financiers consolidés intermédiaires abrégés »). L'organe d'administration de la société est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers consolidés intermédiaires abrégés conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers consolidés intermédiaires abrégés sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'information financière intermédiaire consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement plus restreinte que celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISA) et ne nous permet donc pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers consolidés intermédiaires abrégés ci-joints pour la période de six mois close le 30 septembre 2023 n'ont pas été établis, dans tous ses aspects significatifs, conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Diegem, le 12 décembre 2023

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
représentée par

eef naessens
Digitally signed by eef naessens
DN: cn=eef naessens,
email=eef.naessens@be.ey.com
Date: 2023.12.12 10:24:04
+01'00'

Eef Naessens*
Partner
*Agissant au nom d'une SRL

Réf: 24EN0149

Besloten vennootschap
Société à responsabilité limitée
RPR Brussel - RPM Bruxelles - BTW-TVA BE0446.334.711-IBAN N° BE71 2100 9059 0069
* handelend in naam van een vennootschap/agissant au nom d'une société

A member firm of Ernst & Young Global Limited